

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue sur Teams le lundi 5 juin 2023 à 18 h 30.

Sont présentes:

Bonnier, Marjorie, représentante des parents;
Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Allard, Michaël, représentant des parents;
Maynard, Nancy, représentante des parents;
Benoit, Lisanne, représentante des enseignants;
Martin, Ève, représentante des enseignants;
Bachand, Magalie, représentante des enseignants;
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;
Charbonneau, Nicole, représentante de la communauté;
Nicolas, Julie, représentante de la communauté;
Pepin, Karoline, représentante du soutien.

Sont absentes :

Messier, Annie, représentante du service de garde

Est aussi présente, madame:

Gagnon, Sylvie, directrice.
Léveillé, Véronique, directrice adjointe.

Livre des délibérations du conseil d'établissement École au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Sonia Malenfant constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 38.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sonia Malenfant présente l'ordre du jour.

Madame Nancy Maynard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

CÉ-23-06-865

3.0 Journée sportive des finissants

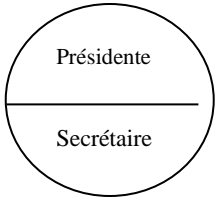
Madame Sylvie Gagnon nous explique qu'il y avait un projet de soirée sportive qui était prévu pour les finissants méritants. Toutefois, puisque l'activité avait lieu à l'extérieur des heures d'école, il devait être approuvé par le CÉ. Toutefois, le projet n'ayant pas été présenté à la direction, il était impossible de le faire approuver dans les délais. Ceci est la raison pour laquelle l'activité a été mise sur pause afin de pouvoir faire les démarches et officialiser le tout dans l'ordre des choses.

Après discussion avec les responsables de cette soirée, nous avons réalisé qu'il y avait environ 15 élèves qui ne pouvaient pas participer et un autre nombre dont la participation était incertaine. L'équipe de direction n'était pas en accord avec le retrait des élèves puisque les conditions de participation n'étaient pas connues des élèves et des parents à l'avance et que comme nous sommes une école SCP, les élèves doivent avoir la possibilité de se reprendre. De plus, les conséquences doivent être logiques et éducatives.

Le 2 juin dernier, l'équipe de direction a rencontré Monsieur Sébastien Pinard et Monsieur Ismaël Dufour afin de trouver un moment qui pourrait fonctionner afin de remettre cette activité. Au lieu d'une soirée, ce serait une journée des sports qui pourraient avoir lieu le jeudi 8 juin prochain. Le tout débiterait à 10 h 20 jusqu'à 17 h. Le dîner serait offert. Tous les élèves de 6^e année sont les bienvenus pour cette activité des finissants. Toutefois, il sera indiqué dans la lettre qui sera envoyée aux parents que si leur enfant a un comportement inacceptable, un appel pourrait être fait aux parents pour que quelqu'un vienne le chercher.

À l'unanimité, les membres du CÉ sont satisfaits de l'alternative afin que nos grands de 6^e puissent avoir un moment à eux.

Madame Véronique Léveillé passera dans les classes le 6 juin prochain pour faire l'annonce aux élèves. Une lettre sera également envoyée aux parents pour les informer.



**Livre des délibérations du conseil d'établissement
École au Cœur-des-Monts**

Madame Mélissa Gilbert propose et il est unanimement résolu d'approuver la journée sportive des finissants qui aura lieu le 8 juin prochain de 10 h 20 à 17 h.

CÉ-23-06-866

961

4.0 Levée de l'assemblée

Madame Mélanie Boulay propose et il est unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 19 h 13.

CÉ-23-06-867

Présidente

Secrétaire

Directrice